

PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU POLE TERRITORIAL DE L'ALBIGEOIS ET DES BASTIDES

SEANCE DU 1^{ER} MARS 2016

L'an deux mille seize, le 1^{er} mars à 18h00, le Comité Syndical dûment convoqué, par courrier électronique du 17 février, s'est réuni en session ordinaire, dans les locaux de la Communauté de Communes VAL81 à Valence d'Albigeois sous la présidence de Didier SOMEN.

Délégués en exercice : 23	Suppléants : 14
Délégués présents : 12	
	Voix délibératives : 12

Titulaires présents : André Cabot, Jean-Claude Clergue, Didier Somen, Sylvian Cals, Jean-Luc Cantaloube, Jan-Luc Espitalier, Eric Pujol, Gilbert Assié, Pierre Cahuzac

Suppléants présents avec voix délibérative : Carole Métivet, Bernard Trouilhet, Pascal Sorin

Titulaires excusés : Rolande Azam, Thierry Maliet, Marie-Ange Mastain, Marie Milesi, Christian Puech, Thierry San Andres, Isabelle Calmet, Jean-Claude Madaule, Alain Rouquier, Sabine Boudou, Philippe Delabre, Jean-David Roockx, René Cabrol, Jean-Louis Guianvarch

Autres personnes présentes sans voix délibérative : Stéphanie Cantaloube, Christian Bruhat

Secrétaire de séance : Gilbert Assié

La séance a été ouverte, sous la présidence de Didier Somen, à 18h00.
Il a été procédé à l'appel nominal des délégués (9 titulaires présents et 3 suppléants) et constaté que le quorum était atteint (12/23).
Gilbert Assié est nommé secrétaire de séance.

1. Approbation du procès-verbal du comité syndical du 10 décembre 2015

Le président fait lecture du procès-verbal de la séance du comité syndical du 10 décembre, qui est approuvé à l'unanimité.

2. Le Projet de Territoire 2015-2020

Après avoir rappelé les conditions d'élaboration participative du Projet de Territoire 2015-2020 avec les 8 ateliers thématiques, auquel les membres du conseil de développement ont participé et une première réunion de restitution et de synthèse le 1^{er} décembre à Villefranche d'Albi

Le Projet de Territoire 2015-2020, organisé en 4 Axes et 15 mesures, après consultation de chaque communauté de communes, a été présenté pour avis au Conseil de Développement et à la Conférence des Maires, dont les avis et propositions ont été intégrés dans le document final.

Après avoir examiné les 15 mesures retenues, le Comité Syndical a accepté la prise en compte des avis et propositions du Conseil de Développement et de la Conférence des Maires (voir ci-joint).

Le Président propose donc au comité syndical d'adopter le Projet de Territoire 2015-2020. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

Le Projet de Territoire sera adressé à chacune des 5 communautés de communes, qui devront délibérer sur ce même document.

Comme demandé par le Conseil de Développement, un calendrier de réunions des différentes commissions sera établi afin de pouvoir déterminer d'ici l'été les chantiers prioritaires à engager pour 2016-2017.

La première réunion de la commission énergie-environnement est prévue le 17 mars à 18h30.

3. Documents budgétaires

- **Compte de Gestion 2015 :**

Le Président présente le compte de gestion 2015 établi par la Trésorerie (voir ci-joint) qui fait apparaître au passif du bilan un **report à nouveau de 461 312 ,93 €** (correspondant au transfert des fonds associatifs de l'association du Pays de l'Albigeois et des Bastides).

Le résultat de l'exercice de fonctionnement s'établit à - 88 386,80 € (du fait des retards de versement de certaines subventions de fonctionnement concernant l'exercice 2015) avec un excédent d'investissement de 74 904,21 €.

Le Président propose d'approuver le compte de gestion 2015.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- **Compte Administratif 2015 :**

Le Président présente le compte administratif 2015 établi par le Syndicat (voir ci-joint). Il fait apparaître :

	Dépenses	Recettes	Résultat
Section de Fonctionnement	868 455,62	780 068,82	- 88 386,80
Section d'Investissement	62 260,42	137 164,63	+ 74 904,21
Total	930 716,04	917 233,45	- 13 482,59

Compte-tenu des écritures liées à la reprise de la balance d'entrée de l'association du Pays de l'Albigeois et des Bastides, les fonds associatifs (461 312,93 €) qui ont été versés n'apparaissent pas à ce jour dans le compte administratif 2015.

Il faudra donc prévoir de reprendre ce montant au budget primitif 2016.

Le 1^{er} vice-président, Jean-Luc Cantaloube propose d'approuver le compte administratif 2015 tel qu'il a été établi.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- **Projet de budget 2016 et débat d'orientation budgétaire**

Sur la base d'un projet de budget pour 2016 (voir ci-joint), le débat d'orientation budgétaire est engagé.

Celui-ci fait apparaître :

- 506 075 € en charges de structure, avec une augmentation de la masse salariale correspondant à la création et au recrutement de deux contractuels courant 2016 (un conseiller énergie pour les particuliers dans le cadre de la plate-forme Rehab et un chargé de mission « circuits courts alimentaires)
- 577 507 € en recettes de fonctionnement avec une cotisation maintenue à 3,30€ par habitant pour les communautés de communes et avec le maintien des niveaux de financement de l'ingénierie pour la Région et le Département
- Ce qui permettrait de dégager une capacité d'autofinancement pour des opérations nouvelles à hauteur de 71 432 €

Sont proposées au titre des opérations nouvelles :

- La conception et la mise en ligne d'un nouveau site web interactif
- Un programme de promotion touristique en appui au réseau des offices de tourisme
- La communication autour de la plate-forme Rehab
- L'étude de faisabilité et de marché pour la création de la SCIC
- Les actions d'animation et de communication dans le cadre du contrat d'objectif passé avec l'ADEME
- Et à la demande expresse de Jean-Luc Espitalier : l'étude mobilité-déplacements sur l'ensemble du territoire

Le Président prend acte du débat d'orientation budgétaire qui servira de base à l'établissement du budget 2016.

4. Autres délibérations :

Gestion du syndicat - indemnité de gestion du nouveau percepteur :

Le Président propose d'attribuer au nouveau percepteur l'indemnité de gestion au taux de 100 %

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- Appel au service de remplacement du Centre de Gestion :

Le Président propose d'adhérer au service de remplacement du Centre de Gestion.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- Création du poste de chargé de mission « circuits courts alimentaires » :

Comme prévu dans le programme Leader et inscrit dans le contrat d'objectif avec l'ADEME, il est proposé la création d'un poste de chargé de mission « circuits courts alimentaires » (catégorie A, grade d'ingénieur), qui pourra être recruté en tant que contractuel.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

- Recrutement de stagiaires et gratification :

Dans le cadre du contrat d'objectif avec l'ADEME, il est prévu le recrutement de stagiaires pour mettre en place certaines actions en cohérence avec les objectifs du Plan Climat Territorial.

Il est ainsi prévu de recruter deux stagiaires en 2016 :

- Un élève en licence pro STER pour participer à l'évaluation de la mission et des préconisations du CEP (Conseil en Energie Partagé)
- Un élève ingénieur en agronomie sur les circuits courts alimentaires pour actualiser les données du diagnostic et préparer le plan d'actions 2016-2018

Conformément à la loi, il est proposé de mettre en place une gratification de type indemnité de stage.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

**Le prochain comité syndical pour le vote du budget est fixé
au Mardi 12 avril à 18h aux Cabannes.**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30

Le Président, Didier SOMEN

**Le secrétaire de séance,
Gilbert Assié**